TRIBUNAL D'INSTANCE DE POISSY service de la protection des majeurs

accueil téléphonique le lundi et vendredi de 8h45 à 12h

Tel: 01.39.65.05.35 tutelles.ti-poissy@justice.fr



# **COMPTES ANNUELS DE GESTION**

Période de gestion du au

#### **NOTICE**

En votre qualité de représentant(e) légal(e) d'un majeur protégé, vous devez remettre un compte de gestion annuel du patrimoine de la personne protégée à la directrice des services de greffe judiciaires du Tribunal d'instance de POISSY pour vérification et approbation (conformément aux articles 510 à 514 du Code civil - loi 2007-308 du 5 mars 2007).

A cette fin, vous devez renseigner toutes les rubriques du présent imprimé **arrêté au 31 décembre de chaque année** et l'adresser à la directrice de greffe **au plus tard le 31 mars de l'année suivante**.

Rappel : Toute requête adressée au juge des tutelles doit faire l'objet d'un envoi distinct.								
Ce compte de votre diligence.		oligatoirement accompagne	é des copies des	s pièces justificatives o	demandées ci-après. Merc	i de		
_				DOSSIER N°				
IDENTITÉ I	IDENTITÉ DE LA PERSONNE PROTÉGÉE :							
Etat-civil								
Nom:			Nom d'usage					
Prénom :			Nom a usaye	•				
Né(e) le :								
Domicile :								
Téléphone :								
Situation Far	milialo							
		6/11h a ( a )		Y 6/ ->				
Marié(e)		Célibataire		Veuf (ve)				
Divorcé(e)		Séparé(e) de corps		Séparé(e) de fait				
P.A.C.S.		Concubinage						
RENSEIGN	RENSEIGNEMENTS SUR LE RÉGIME DE PROTECTION :							
Date de l'ouv	/erture du réa	ime de protection :		Tribunal :				
Mesure pron	_							
		Tutelle 🗆	Curatelle		Autre □			
Nom du repr	Nom du représentant légal :							
Adresse du tuteur ou du curateur :								
Téléphone : Mail :								
Тегериене				<u></u>				
Nom du subrogé tuteur/curateur, co-tuteur/curateur :								
Adresse :	- <b>G</b>		-					
Téléphone :				Mail :				
l cichilone .				<del>Man .</del>				

## RECETTES ENCAISSÉES PENDANT L'EXERCICE ANNUEL :

obligatoirement une copie du dernier avis d'imposition et de la dernière déclaration de revenus.

Nature de la recette (à préciser)	Cumul annuel
Salaires - joindre une copie de la dernière fiche de paie	
Pensions, Retraites - joindre une copie de la dernière attestation du montant de la pension	
Allocations - joindre une copie de l'attestation de droits	
Revenus locatifs ( loyers, fermages,)	
Produits financiers ( intérêts et dividendes perçus)	
Produits des ventes immobilières (maisons, appartements,)	
Produits des ventes mobilières (voiture, meubles,)	
Remboursements C.P.A.M ou mutuelle	
Autres	
Montant total annuel des recettes de l'exercice (A)	

# DÉPENSES EFFECTUÉES PENDANT L'EXERCICE ANNUEL :

Nature de la dépense (à préciser)	Cumul annuel
Loyers, frais d'hébergement (par la famille, maison de retraite, foyer,) - joindre la dernière quittance	
Frais de maintien à domicile (aide ménagère,)	
Charges logement (électricité, eau, gaz, téléphone,…) joindre justificatifs des dépenses excédant 500€	
Dépenses personnelles ( cadeaux, sorties, transport, téléphone, )	
Les dépenses de la vie courante : - joindre justificatifs des dépenses excédant 500€	
Habillement	
alimentation	
loisirs, vacances	
frais médicaux restés à la charge du majeur protégé	
frais de transport	
argent de poche	
Frais d'assurances, mutuelles - joindre le justificatif de couverture mutuelle et assurance	
Impôts et taxes - joindre les justificatifs (avis d'imposition, etc)	
Acquisitions immobilières - joindre la copie des actes	
Acquisitions mobilières : - joindre justificatifs des dépenses excédant 500€	
Placements ( achats d'actions, SICAV, livret, autres,)	
frais de banque & Gestion patrimoine	
Travaux divers, réparations immobilières - joindre justificatifs des dépenses excédant 500€	
Remboursement d'emprunts	
Charges de copropriété	
Émoluments	
Autres	
Montant total annuel des dépenses de l'exercice (B)	

### BALANCE DES RECETTES ET DÉPENSES DE L'EXERCICE ANNUEL :

Total des recettes = A	Total des dépenses = B	SOLDE = A-B					
Observations éventuelles concernant l'équilibre budgétaire							
Observations eventuenes concerna	ant requilibre budgetaile						

**Banque** 

Solde fin

#### Important:

Nature des avoirs

Les fonds et valeurs mobilières du majeur protégé doivent obligatoirement être déposés sur un compte ouvert à son nom et mentionnant la mesure de protection.

**N°compte** 

Solde début

Pour chaque compte bancaire et d'épargne, vous devez **joindre une copie du premier et du dernier relevés** bancaires

Compte de dé	pôt							
Compte de dé	pôt							
Livret A								
Codévi, LDD								
Compte sur Li	vret							
PEL								
CEL								
Compte titres								
PEA								
Assurance Vie	1							
Assurance Vie	2							
			Tota	al des avoirs	de l'exercice			
	<b>s éventuelles</b> કા							
Les placeme	ents ont-ils été n	nodifiés ?		OUI		NON		
Précisez la raison des modifications et <b>joignez une copie des justificatifs bancaires</b> faisant apparaître ces modifications								
Raisons :	□ Clôture de c	ompte :						
	□ Ouverture de compte :							
	□ Regroupement de comptes bancaires :							
	□ Plan arrivé à échéance :							
	□ Vente d'un PEA :							
	□ Nouveau pla	cement suite	vente ou l	héritage :				
	□ Transfert de	fonds d'un co	mpte à ur	n autre comp	te :			
	□ Autre raison :							

## SITUATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER PENDANT L'EXERCICE :

Nature et adresse de l'immeuble	Droit : Pleine propriété, Nu-propriété, Usufruit	Événement	Estimation
		Total	

				P 4/4				
Observations éventuelles s	ur l'évolution du patrimo	ne immobilier						
Le patrimoine immobilie Précisez la nature de l'opérat □ Vente □ Acquisition		□ une copie de l'acte : □ Donation	□ NON					
Adresse de l'immeuble :	Adresse de l'immeuble :							
Observations éventuelles s de sinistre (incendie, dégâts			d'hypothèque, d'emp	prunt,				
1								
LE MAJEUR PROTEGE A	A-T-IL DES DETTES	OU DES CREANCES	?					
Créancier/Débiteur	Nature	Montant du/attendu	Annuité	Échéance				
Total des dettes ou créances de l'exercice								
SUCCESSION EN COURS :								
		lian da namenté :						
Nom du défunt : Lien de parenté :								
Coordonnées du notaire chargé de la succession :								
Le tuteur ou le curateur certifie le présent compte de gestion sincère et véritable.								
Fait àle :								
Après vérification, Nom, Prénom : compte approuvé le :/								
σοπητε αρρισάνε τε		Signature du Sui	or oge-tuteur/curatet	ii, co-lulcui/cuialeui .				

\*Les comptes de gestion doivent être signés chaque année par l'ensemble des tuteur/curateur, subrogé tuteur/curateur, co-tuteur/curateur. En cas de difficulté, le subrogé-tuteur/curateur, co-tuteur/curateur sollicite toute explication à la personne ayant élaboré les comptes. Si après ces vérifications, le subrogé-tuteur/curateur, co-tuteur/curateur estime ne pas devoir approuver les comptes, il dresse un certificat de non approbation, informe les autres et transmet le compte de gestion, son certificat et toute précision utile au juge des tutelles. En tout état de cause, en cas de difficulté, il vous appartient de le signaler au juge des tutelles qui statuera sur la conformité du compte.